



∴ CYCLE ∴

REGIMES MATRIMONIAUX : LES TECHNIQUES LIQUIDATIVES

LES 05 FÉVRIER ET 26 MARS 2021

:: VISIOCONFÉRENCE ::

**VALIDATION
6 H/ATELIER**

Ce cycle propose deux niveaux de formation.
L'accès au niveau 2 suppose d'avoir suivi le niveau 1 et de savoir liquider
une communauté simple.

Retrouvez tous les détails dans la plaquette.

INSCRIPTION PRÉALABLE OBLIGATOIRE



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Ce cycle est composé de deux ateliers illustrés des dernières jurisprudences, d'exemples et cas pratiques chiffrés.

Atelier I - Niveau 1 :

- Savoir liquider une communauté légale
- Apprendre à calculer les récompenses
- Établir le schéma liquidatif simple d'une communauté

Atelier II - Niveau 2 :

- Appréhender le schéma liquidatif et la mise en œuvre des règles de liquidation plus complexes
- Savoir liquider l'indivision post-communautaire
- Calculer des récompenses complexes

INTERVENANT

Mme N. LEVILLAIN,
Diplômée notaire

TYPE DE FORMATION : Visioconférence

PRÉ-REQUIS NIVEAU 1 :

Être avocat

PRÉ-REQUIS NIVEAU 2 :

Avoir suivi le niveau 1 du cycle et savoir liquider une communauté simple

DURÉE DE LA FORMATION : 2 jours

2 ateliers de 6 heures

Les 05 février et 26 mars 2021

NOMBRE D'HEURES VALIDÉES :

12h pour la totalité du cycle

6h pour chaque atelier

TARIFS ET PRISE EN CHARGE

	TARIF* pour 6 h de formation continue validées	CREDIT D'IMPÔT**	Reste à charge de l'Avocat après crédit d'impôt
AVOCAT CONFIRMÉ POUR UN ATELIER - 6 H	150 €	61,50 €	Moins de 90 €
AVOCAT CONFIRMÉ POUR LE CYCLE - 12 H	250 €	123 €	Moins de 130 €

* FORMATION HORS-ABONNEMENT ANNUEL EDASE 12H OU 24 H

** Tarif heure de SMIC au 1^{er} janvier 2021 : 10,25 €

Plus d'informations [ICI](#)

FAITES FINANCER VOTRE FORMATION !

La formation pourra être prise en charge par les organismes collecteurs de fonds au titre de la formation continue selon les conditions de ces organismes. FIF-PL : www.fiflp.fr, OPCA-PL : www.opcapl.com

Il vous appartient d'en faire la demande avant le début de la formation.

Référence pour dossier de prise en charge : EDA Sud-Est CFBSE

Enregistré sous le numéro 93 13 P 0048 13. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

PROGRAMME DU CYCLE

ATELIER I : LA LIQUIDATION DU RÉGIME MATRIMONIAL NIVEAU 1 : LES FONDAMENTAUX

Vendredi 05 février 2021

09 H 30 - 12 H 30

14 H - 17 H

Mme N. LEVILLAIN,
Diplômée notaire

- La qualification des biens en régime de communauté
- La théorie des récompenses
- L'incidence du passif

ATELIER II : LA LIQUIDATION DU RÉGIME MATRIMONIAL NIVEAU 2 : COMMUNAUTÉ COMPLEXE ET INDIVISION POST COMMUNAUTAIRE

Vendredi 26 mars 2021

09 H 30 - 12 H 30

14 H - 17 H

Mme N. LEVILLAIN,
Diplômée notaire

- Mise en œuvre de la théorie des récompenses
- Mise en œuvre pratique de l'indivision post-communautaire
- Mise en œuvre du schéma liquidatif (avec et sans compte d'indivision)

NB : Pour participer à cet atelier, vous devez avoir suivi le niveau 1 du cycle et savoir liquider une communauté simple

INSCRIVEZ VOUS EN LIGNE !

1. Remplissez le formulaire d'inscription en ligne dans votre Espace Avocat :

ATELIER I - 05 FÉVRIER

La liquidation du régime matrimonial

Niveau 1 : Les fondamentaux [ICI](#)

ATELIER II - 26 MARS

La liquidation du régime matrimonial

Niveau 2 : Communauté complexe et indivision post communautaire [ICI](#)

Date limite d'inscription : 8 jours ouvrés avant la date de la session de formation.

2. Déposez une copie de votre attestation de contribution à la formation professionnelle pour l'année N-1

Attestation téléchargeable à partir de votre compte personnel sur le site de l'URSSAF, Rubrique « Documents »

Tuto de téléchargement [ICI](#)

3. Payez en ligne avec votre carte bancaire

Si vous ne disposez pas de carte bancaire :

Remplissez et imprimez votre bulletin d'inscription ci-dessous

Envoyez votre chèque de règlement libellé à l'ordre de EDASE accompagné de votre bulletin d'inscription par courrier à l'adresse suivante :

EDASE - ECOLE DES AVOCATS DU SUD-EST

Service Inscription Formation Continue

61, boulevard de la Blancarde

13004 Marseille

Date limite de réception du règlement : 2 jours ouvrés avant la formation

Aucun(e) stagiaire ne sera accepté(e) en formation sans règlement effectué

Les conditions générales de vente et de participation à une formation sont disponibles sur notre site [ICI](#)

POUR TOUTE QUESTION SUR VOTRE INSCRIPTION EN FORMATION CONTINUE

Tel : 04 91 54 43 63 - e-mail : inscriptionfc@edase.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION

∴ CYCLE ∴

CYCLE REGIMES MATRIMONIAUX : LES TECHNIQUES LIQUIDATIVES

Les 05 février et 26 mars 2021

Nom : Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Département de naissance :

Avocat au Barreau de :

Date de prestation de serment :

Adresse :

Code postal : Ville :

E-mail :

Téléphone :

∴ CHAMP(S) DE COMPÉTENCE À RENSEIGNER ∴

Droit de la famille, des personnes
et de leur patrimoine

Droit du dommage corporel

Droit des assurances

Droit immobilier

Droit rural

Droit du travail

Droit de la sécurité sociale et
de la protection sociale

Droit pénal

Déontologie

Vie professionnelle

Droit commercial, des affaires et
de la concurrence

Droit des sociétés

Droit des associations et des fondations

Droit bancaire et boursier

Droit du crédit et de la consommation

Droit de la fiducie

Droit des garanties, des suretés
et des mesures d'exécution

Droit fiscal et douanier

Droit des transports

Droit public

Droit de l'international et de l'Union
européenne

Droit des étrangers et de la nationalité

Droit de la santé

Droit de l'environnement

Droit des nouvelles technologies,
l'informatique et de la communication

Droit de la propriété intellectuelle

Procédure civile

MARD / Médiation

Droit de l'arbitrage

Droit du sport

∴ JE M'INSCRIS À ∴

ATELIER I · 05 FÉVRIER

La liquidation du régime matrimonial

Niveau 1

ATELIER II · 26 MARS

La liquidation du régime matrimonial

Niveau 2

LE CYCLE COMPLET

∴ TARIFS ∴

POUR 1 ATELIER · 150 €

POUR LE CYCLE COMPLET · 250 €

Bulletin à compléter et à retourner, accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de l'EDASE,
à l'adresse suivante : 61, boulevard de la Blancarde - 13004 Marseille

Date limite de réception du règlement : 2 jours ouvrés avant la formation
Aucun(e) stagiaire ne sera accepté(e) en formation sans règlement effectué

Les conditions générales de vente et de participation à une formation sont disponibles sur notre site.

POUR TOUTE QUESTION SUR VOTRE INSCRIPTION EN FORMATION CONTINUE

Tel : 04 91 54 43 63 - Fax : 04 91 33 43 42 - E-mail : inscriptionfc@edase.fr

